



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 36 - Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine - Subvention annuelle au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

**Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber
en Palestine**

**Subvention annuelle au Réseau de Coopération Décentralisée
pour la Palestine**

Rapporteur : M. STHAL, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 1	13/06/2018	Favorable (1 contre)

Il s'agit d'approuver la convention cadre de coopération décentralisée en Palestine, avec le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber, la CAGB et la Ville de Neuchâtel pour la période 2018-2020, ainsi que la convention entre ces mêmes partenaires et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine fixant les conditions du versement de la subvention 2018.

Rappel des axes de coopération pour la période 2018-2020 :

A. Volet Eau Assainissement

1. Eau

- Améliorer le fonctionnement du service en assurant un accompagnement et un appui technique
- Réduire le gaspillage
- Améliorer le suivi de la ressource et la connaissance de son fonctionnement

2. Assainissement

- S'approprier les bons gestes en matière d'assainissement

3. Axes communs Eau et Assainissement

- Elaborer des actions et recourir à des outils réalisés localement (YMCA...), les principaux canaux de diffusion étant identifiés : Mosquée, réseaux sociaux

B. Volet gestion des déchets

La gestion du ramassage et de l'enlèvement des déchets reste assurée par l'UNRWA dans le camp. Il s'agit de développer l'éducation à l'environnement (regroupement des déchets, écogestes, tri...) par le biais des habitants, des écoles, des institutions, des associations.

Ce volet sera travaillé et soutenu par l'UNRWA afin :

- d'impliquer la population du camp dans la gestion des déchets,
- d'organiser en 2019 un évènement «grand nettoyage»,
- de remettre à niveau l'évacuation des déchets,
- d'encourager la filière de traitement et de recyclage.

C. Volet Tourisme

- Poursuivre le programme de développement d'un tourisme rural en Palestine qui permet de valoriser l'hébergement de groupes au sein de l'auberge gérée par les femmes dit «women»,
- Réfléchir à la création d'un lieu de mémoire et / ou d'information.

D. Volet Echanges

- Poursuivre les échanges qui permettent une meilleure connaissance mutuelle des populations des trois pays partenaires de la coopération. Le groupe impliqué sera constitué à partir des volontaires assurant le suivi du projet relatif à la gestion des déchets du camp.

E. Volet Education

Education et université

- Poursuivre le programme de bourse à coûts partagés : la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté accueilleront un ou deux étudiants palestiniens à la rentrée scolaire 2018-2019 et encourageront la participation d'étudiants du camp à ce programme.

Les volets Eau et assainissement et le nouvel axe gestion des déchets sont désormais portés et financés par la CAGB.

BUDGET 2018

Dépenses prévisionnelles	
Désignation	Montant
Education	5 000,00 €
Tourisme solidaire	10 000,00 €
Eau et Assainissement	5 000,00 €
Gestion des déchets	5 000,00 €
Echanges	10 000,00 €
Sous-total hors valorisation	35 000,00 €
Valorisation	10 000,00 €
Total avec valorisation	45 000,00 €
Ressources prévisionnelles	
Apports	Montant
<i>Ville de Besançon - Relations Internationales</i>	15 000,00 €
<i>CAGB-déchets</i>	5 000,00 €
<i>CAGB-Eau et assainissement</i>	5 000,00 €
<i>Ville de Neuchâtel</i>	10 000,00 €
Sous-total hors valorisation	35 000,00 €
Valorisation	10 000,00 €
Total avec valorisation	45 000,00 €

En cas d'accord, le programme de coopération avec le camp d'Aqabat Jaber sera financé en 2018 pour la partie tourisme et échanges par une subvention de 15 000 € au RCDP (imputation 65.048/6574.003402 CS 00290).

A la majorité des suffrages exprimés (4 contre), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention cadre de partenariat pour la coopération décentralisée en Palestine 2018-2020, ainsi que la convention avec le RCDP pour la période 2018-2020, et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer lesdites conventions,

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 15 000 € au RCDP pour l'année 2018.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 51

Contre : 4

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUL. 2018



Contrôle de légalité